



VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Éducation financière

ENSEIGNEMENT

COMMUN

Une ressource produite dans le cadre de la stratégie nationale d'éducation financière en partenariat avec la Banque de France et l'Institut pour l'éducation financière du public



STRUCTURE DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES EN FRANCE

Description de la ressource

Il s'agit de s'intéresser aux postes budgétaires d'une famille fictive, puis de les comparer à ceux de la population française. L'objectif est d'utiliser et de construire des données chiffrées pour ensuite développer une argumentation.

Mots-clés

Proportion, pourcentage d'une sous-population dans une population

Évolution : variation absolue, variation relative

Utilisation d'un tableau

Références au programme

Statistiques et probabilités, programme de mathématiques de seconde générale et technologique

Objectifs visés

Comprendre, à travers des données réelles issues de différentes sources d'informations, comment sont constitués les postes budgétaires des ménages en France

Construire et utiliser des indicateurs statistiques pour vérifier des informations ou construire une argumentation

Connaissances

Calculer et utiliser des informations chiffrées en statistique descriptive

Compétences/capacités

Proportion, pourcentage d'une sous-population dans une population

Exploiter la relation entre effectifs, proportions et pourcentages

Traiter des situations simples mettant en jeu des pourcentages

Décrire verbalement les différences entre deux séries statistiques, en s'appuyant sur des indicateurs ou sur des représentations graphiques données

Place dans la progression

Notion de proportion

Manipulation d'un tableau

Retrouvez éducol sur



Mise en situation des élèves

Les activités sont constituées de questionnaires qui s'appuient sur des corpus de documents pour un travail en classe, individuel ou en groupe, comme en temps libre, en adaptant les questions. Une salle informatique, pour une meilleure appropriation des ressources documentaires, peut être envisagée, mais n'est pas indispensable. Pour une utilisation en classe, il est souhaitable que les documents aient été donnés en amont, par exemple via l'environnement numérique de travail, pour une meilleure appropriation du vocabulaire et des documents.

On s'intéresse ici à la répartition des postes budgétaires ainsi qu'à leur poids respectif dans les dépenses annuelles d'un ménage puis, en comparaison, à l'ensemble des ménages français. Si la consommation des ménages est découpée en douze grands postes, tous n'ont pas les mêmes spécificités, en particulier ceux relevant de dépenses pré-engagées. L'activité permet ensuite un élargissement à travers une courte argumentation de synthèse. Une restitution écrite comme orale peut être envisagée.

Mission 1. Étude des dépenses dans un budget

Malika et Antony forment un jeune couple, ils ont emménagé ensemble depuis un an. Soucieux de contrôler leur budget, ils souhaitent faire le point sur leurs dépenses.

Voici un extrait de tableur donnant les montants de leurs dépenses par poste budgétaire sur l'année 2020, en euros.

	A	B	C
1	Postes budgétaires	Montant des dépenses (en €)	Coefficient budgétaire (en %)
2	Alimentation	3120	
3	Habillement et chaussures	725	
4	Logement, chauffage, éclairage,...	8200	
5	Santé	1020	
6	Transports	3300	
7	Communications	1120	
8	Loisirs et culture	980	
9	Autres	850	
10	Total		

1. Lire les documents 1 et 2.
Donner pour chacun des postes budgétaires des exemples de dépenses possibles.
2. Visionner la vidéo du document 3, puis répondre aux questions suivantes :
 - a. Chercher sur le site de l'Insee¹ la définition des dépenses pré-engagées. Donner des exemples de telles dépenses.
 - b. En 2019, « le logement représente un quart du budget des ménages ». Comparer avec le cas du budget de Malika et d'Antony.
 - c. En 2019, l'alimentation et l'habillement représentent 17% des dépenses des ménages en France. Comparer avec le cas du budget de Malika et d'Antony.
3. Reproduire le tableau ci-dessus sur tableur et compléter la cellule B10.
Quelle formule faut-il compléter dans la cellule C2 et glisser jusqu'en C9 pour calculer les coefficients budgétaires correspondant à chacun des postes budgétaires ?
On donnera les résultats arrondis à 1% près.

Retrouvez éducol sur



1. <https://www.insee.fr>

4. Représenter par un graphique (au choix de l'élève), les différents postes budgétaires dans les dépenses de Malika et d'Antony. Justifier brièvement le choix du graphique.

Mission 2. Argumentation et élargissement

En exploitant le corpus de documents, en particulier le document 4, et les données chiffrées obtenues aux questions précédentes, présenter dans un paragraphe d'environ cinq lignes les éléments suivants :

- une description du budget de Malika et d'Antony ;
- des hypothèses argumentées sur le niveau de revenu du jeune couple.

Ressources mises à disposition des élèves

Document 1 : Nomenclature des fonctions de consommation

Selon L'Insee, « **la consommation correspond à l'ensemble des dépenses d'un ménage dont sont exclues les dépenses d'investissements** ». La nomenclature utilisée est celle, internationale, des fonctions de consommation, dite COICOP-HBS (*Classification Of Individual Consumption by Purpose adapted for the Household Budget Surveys*).

Cette dernière, également utilisée par l'indice des prix à la consommation, se décompose en 12 grands postes de dépenses :

1. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ;
2. Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants ;
3. Articles d'habillement et chaussures ;
4. Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles ;
5. Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison ;
6. Services médicaux et de santé ;
7. Transports ;
8. Communications ;
9. Loisirs et culture ;
10. Enseignement ;
11. Hôtels, restaurants, cafés ;
12. Autres biens et services.

Source : <https://www.ademe.fr/expertises/consommer-autrement/quoi-parle-t/consommation-menages-france>

Document 2 : Quelques définitions

Ménage : Est considéré comme un ménage l'ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent de manière habituelle un même logement (que celui-ci soit ou non leur résidence principale) et qui ont un budget en commun. La résidence habituelle est le logement dans lequel on a l'habitude de vivre. Font donc partie du même ménage des personnes qui ont un budget commun, c'est-à-dire :

1. qui apportent des ressources servant à des dépenses faites pour la vie du ménage ;
2. et/ou qui bénéficient simplement de ces dépenses.

Dépense de consommation finale des ménages : Elle comprend les dépenses effectivement réalisées par les ménages résidents pour acquérir des biens et des services destinés à la satisfaction de leurs besoins. Les biens et les services correspondants ne sont pas stockés, mais considérés comme consommés au moment de leur achat, même s'ils sont durables (voitures, électroménagers, meubles, etc.). La dépense de consommation finale des ménages inclut la part des dépenses de santé, d'éducation, de logement, restant à leur charge, après remboursements éventuels. Elle inclut également les loyers imputés qui sont représentatifs des services de logement produits par les propriétaires qui occupent leur propre logement.

Coefficient budgétaire : C'est le rapport de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services, par exemple l'alimentation, le logement...) à la dépense totale.

Source : <https://www.insee.fr>

Document 3 : Les dépenses pré-engagées

Vidéo intitulée [Les dépenses pré-engagées, données 2019](#), proposée par La finance pour tous (durée : 1'31), publiée le 11 septembre 2020

Texte accompagnant la vidéo :

Les dépenses contraintes pèsent de plus en plus lourd : ces dépenses (on dit aussi « pré-engagées ») pèsent aujourd'hui 30% dans nos budgets, contre 12% en 1959.

Et parmi elles, le logement représente l'essentiel (25% du total). Si la part du logement a été multipliée par 2,5, et les dépenses de communication par 4, celle d'autres dépenses a sensiblement baissé, par exemple l'alimentation et les vêtements, qui ne représentent plus que 15% de nos dépenses globales de consommation après avoir représenté 32% en 1959.

Les prix relatifs de ces différents postes se sont modifiés. Et nos habitudes de consommation également.

Source : <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-perso/revenus/consommation/depenses-preengagees/> (mis à jour le 22 janvier 2021)

Document 4 : Les ménages modestes écrasés par le poids des dépenses de logement

Les 10 % les plus modestes consacrent 42 % de leurs revenus au logement, soit quatre fois plus que les 10 % les plus aisés. Le poids des dépenses de logement s'est fortement accentué depuis 2001, essentiellement pour les ménages les plus pauvres.



En moyenne, les Français consacrent 18,3 % de leurs revenus aux dépenses de logement, selon les données 2013 de l'INSEE qui intègrent les loyers, les remboursements d'emprunt et les charges, mais déduisent les aides au logement. Ce taux d'effort (part des dépenses liées au logement rapportée au revenu) a progressé de plus de deux points en douze ans : il était de 16,1 % en 2001. Mais cette moyenne cache des variations importantes : la part des dépenses de logement dans les revenus est passée de 31,4 à 42,1 % pour les 10 % des ménages les plus pauvres alors qu'elle a évolué de 9,8 % à 10,8 % pour les 10 % les plus riches. [...]

Source : Observatoire des inégalités https://www.inegalites.fr/Les-menages-modestes-ecrases-par-le-poids-des-depenses-de-logement?id_theme=19, mis à jour le 12/12/2017

Retrouvez éducol sur

